



LIMOGES

ARTS DU FEU
ET INNOVATION

SERVICE ETAT CIVIL

05.55.45.61.09

DIRECTION CITOYENNETÉ
ET ACCUEIL DES USAGERS

Consultation des registres de moins de 75 ans Par les généalogistes professionnels

☛ Le service de l'Etat Civil reçoit les généalogistes professionnels **uniquement** sur rendez-vous pris sur le site "Généalogistes de France" (<https://genealogistes-france.org>).

Mairie de Limoges
1, square Jacques Chirac
Service Etat Civil (rez-de-chaussée)
87000 LIMOGES
☎ 05 55 45 61 09

L'accès à la consultation est autorisé après la présentation de :

- la carte professionnelle du généalogiste
- l'autorisation de consultation des archives de France en cours de validité et adaptée à nos registres
- du mandat ou de la demande émanant d'un notaire, d'un organisme d'assurance ou de toute autre personne ayant un intérêt direct et légitime.